



Au sommaire de « Archéologie tarnaise » n°15

La statue-menhir de Montalet dans le contexte archéologique local

Jean Gascó

archéologue, CNRS-UMR 5140.

Michel MAILLÉ

archéologue, UMR 5608 TRACES, Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique de l'Aveyron (ASPAA).

TEXTE INTÉGRAL

Résumé

La fouille récente de la statue-menhir de Montalet (Lacaune, Tarn) a permis de dater pour la première fois par la méthode du radiocarbone l'érection de ce type de monument. Cette datation ¹⁴C confirme la mise en relation qui était faite entre les vestiges découverts et les mégalithes de cette région (Fig. 1).

Mots clés

Mégalithe, statue-menhir, mobilier, Néolithique, Montalet.

Contexte général

Le sud de l'Aveyron, l'est du Tarn et l'ouest héraultais comptent de nombreux menhirs et statues-menhirs. Cela en fait un des espaces européens les mieux documentés (Fig. 2). Les statues-menhirs rouergates constituent à elles seules un des plus importants groupes de statues-menhirs. Elles forment un ensemble de près de 150 monuments concentrés pour la plupart dans une aire bien délimitée. Au nord, dans la partie rouergate, les statues-menhirs sont quasi exclusives alors que dans la partie méridionale (est du Tarn et ouest héraultais) de nombreux menhirs aniconiques ont été découverts à proximité. Les vestiges archéologiques ont longtemps été limités à ces monuments, cependant des prospections de l'abbé Rouanet puis de l'abbé Record mais aussi de quelques passionnés ont permis de mettre au jour plusieurs dolmens ainsi que de nombreux artefacts dans la région de Murat sur Vèbre (Rouanet, 1980 ; Record et alii, 1987 ; Robert, 2000). Côté Rouergue, sur les contreforts nord des Monts de Lacaune et sur le plateau de Saint-Vincent, des milliers d'artefacts en silex et en

roches tenaces ont été mis au jour (Maillé, 1996, 2001). À l'ouest, le plateau de Martrin (Aveyron) situé à proximité des statues-menhirs tarnaises de Miolles et Flamenc a aussi livré de nombreux artefacts (Molinié-Tavernier). Bien que des zones n'aient pas été occupées, l'absence de vestiges est souvent due à une absence de recherches. L'ensemble de ces découvertes permet de cerner dans leur globalité (et malheureusement pas dans le détail) les occupations préhistoriques de cette région.

La statue-menhir de Montalet

Le monument se trouve sur une lande actuellement non cultivée dévolue à la pâture des bovins. La zone de découverte est située sur un col à 1150 m d'altitude près du dôme rocheux du roc de Montalet (Fig. 3).

Lors de la découverte, le « menhir », en granite, gisait en position semi enterrée, le sommet nettement plus enfoncé que la base du fût qui dépassait en partie du sol d'une trentaine de centimètres. Il était orienté sur un axe 80°/260° soit quasiment une direction est/ouest. Le pendage sur sa longueur était légèrement est-ouest alors que son inclinaison sur sa largeur était nettement marquée selon une direction nord/sud. Compte tenu de sa position, une fouille programmée a été autorisée par le Service Régional d'Archéologie. Celle-ci a eu lieu en septembre 2010 et en juillet 2011, parfois dans des conditions climatiques très peu favorables. La fouille d'une surface de 150 m² autour du monument (Fig. 4) a permis d'étudier les environs et la fosse d'implantation du mégalithe. Celle-ci mesurait environ 0,9 m sur 1,3 m pour une profondeur de 0,60 m. Le comblement de la fosse au profil dissymétrique correspond à un calage volontaire mais sans grande organisation, rempli de pierres et de sédiment jaune très fin et compact. Le menhir était essentiellement bloqué par son poids et le placement calculé de plusieurs gros blocs de granite, surtout sur son flanc sud-ouest et sud-est, a été essentiellement organisé pour éviter sa chute rapide.

Aucune trace d'offrande ou d'organisation particulière de l'espace proche n'a été découverte lors de la fouille. Seuls 3 blocs de quartz percutés ont été identifiés dans l'empierrement situé au dos de la statue-menhir.

La statue-menhir

La statue-menhir de Montalet est en granite. La provenance du bloc qui a été taillé et bouchardé latéralement pour en améliorer la forme n'est pas éloignée de l'emplacement de son érection. Plusieurs chaos de blocs érodés détachés de reliefs résiduels par « déformations cassantes puis altération et enfin macro gélivation » sont accessibles à une distance de l'ordre de 0,5 à 2 km. Comme pour la Pierre Plantée de Lacaune la forme originelle du bloc granitique était probablement très proche de celle du monument. Dans cette « carrière » naturelle il était aisé de sélectionner la pierre. Un tel bloc ne proviendrait pas en effet d'une masse rocheuse déplacée par un glacier et gisant dans la lande, « les Monts de Lacaune et l'Espinouse n'ayant pas connu au cours des phases froides du Pléistocène de véritable englacement » (Rapport de fouille, C. Servelle).

Les dimensions maximales du fût sont de 3,02/1,07/0,58 m. La base mesure 0,66 m de haut côté sud et 0,35 m côté nord. La hauteur totale du monument atteignait donc environ 3,50 m. Le poids total peut être estimé à 5 tonnes. La base a une section arrondie que l'on rencontre fréquemment sur les statues-menhirs. Les faces du fût présentent une section rectangulaire

relativement plane et parallèle mais le tiers inférieur est plus large. L'aspect général du monument évoque bien une statue-menhir mais pour confirmer son attribution il fallait pouvoir identifier au minimum un des éléments qui définisse ce type de monument, un caractère anthropomorphe ou un attribut (représentation d'un objet). L'érosion très prononcée a quasiment effacé la figuration ; apparaissent seulement à environ 123 cm de son sommet, sur le flanc sud et sur la face est, les traces d'une double gorge figurant une ceinture. Elle est large d'environ 18,5 cm. La forme générale du menhir est très bien régularisée, notamment dans sa partie destinée à réaliser la figuration anthropomorphe. La présence de la ceinture atteste qu'il s'agit bien d'une statue-menhir (Fig. 5). Par sa taille, elle fait partie des plus grands monuments du groupe avec la Pierre Plantée (4,5 m) et la statue-menhir de Planissart (3,32 m). Malheureusement elle est très altérée. La face cachée de la statue menhir de Montalet s'est avérée être la face principale ; bien que très usée, elle porte plusieurs gravures. La ceinture se prolonge par une boucle rectangulaire légèrement désaxée vers la droite. La ceinture est classique pour le groupe des statues-menhirs rouergates en granite. Une autre gravure se situe en haut de la statue. Il s'agit d'un grand anneau de 42 cm de diamètre. Il semble prolongé par un cône gravé mais dont le tracé épouse vers la base une fissure naturelle du rocher. Il pourrait être interprété comme un fourreau/poignard. Préalablement à la chute du monument, il a été partiellement détruit dans sa partie supérieure par un martelage réalisé avec une pointerolle ou un pic. Le baudrier pourrait être représenté par une bande subhorizontale traversant l'anneau, mais là aussi la destruction partielle du haut rend la lecture de cet attribut assez difficile.

Le seul caractère anthropomorphe pourrait être une jambe seulement lisible en partie et en lumière rasante, mais il pourrait aussi s'agir du pli d'un vêtement. En raison de l'extrême usure du monument et en l'absence des pieds il est impossible d'attribuer avec certitude ces traits à un fragment de figuration humaine. Au-dessus de la ceinture aucune figuration anthropomorphe n'est visible mais la position et la dimension du fourreau-poignard ne rendent guère possible une telle représentation. La position de cet attribut qui pourrait sembler anormale est identique à ce que l'on retrouve sur plusieurs statues-menhirs situées dans la région de Brassac – Mazamet, en particulier Baïssas et Bouscadié. Sur ces deux statues-menhirs le baudrier/fourreau est positionné très haut et aucun caractère anthropomorphe n'est présent au dessus de la ceinture. Cette absence de caractère anthropomorphe, se retrouve sur les statues-menhirs de Sagne-Marty 1 et 2 et Planissart (Maillé, 2010, p. 144 ; 262).

Mise en place et abattage de la statue-menhir

La fouille du site n'a pas permis de mettre formellement en évidence une structure qui aurait participé au transport et au levage du monument. L'amas de pierraille situé à l'est de la base pourrait constituer le reste d'une plateforme, mais sans certitude absolue. Le schéma de transport et de mise en place ne peut qu'être évoqué au travers d'hypothèses. Le transport d'une telle masse exclut la technique du portage. De même il est très improbable que cela soit possible au moyen d'un travois car les forces de frottement seraient bien trop importantes, à moins que la traction animale ne soit déjà maîtrisée (?). Le moyen qui paraît le plus évident est le déplacement sur un train de rondins au moyen de leviers, par tractage humain ou avec l'aide d'animaux. Le mode de levage est sans doute mieux apprécié : après avoir creusé la fosse et fait basculer la base du mégalithe dans celle-ci, il suffisait d'une part de soulever avec des leviers le sommet et d'autre part de tracter la roche soulevée pour l'amener à la verticale (Fig. 6).

La mise à bas du monument ne peut être pour l'instant archéologiquement datée mais il est à peu près certain quelle est intentionnelle et même qu'elle a nécessité une action préméditée avec des moyens relativement importants. Ce monument était suffisamment planté et bien calé par des pierres, notamment dans la partie ouest, pour qu'il résiste à un simple abattage par poussée ou traction. Si, comme tel semble avoir été le cas, une traction a été opérée pour tenter de faire chuter le monument, sa masse et sa profonde implantation dans le sol ont empêché son basculement. Le monument n'est donc pas tombé naturellement et il n'a pas pu être couché. Ceux qui ont décidé de l'abattre ont donc été obligés de le casser probablement au moyen d'un coin en fer inséré à la base du monument mis en tension (Fig. 5). On est donc en présence d'un abattage intentionnel avec cassure du monument.

Datation isotopique

Plusieurs fragments de bois carbonisés ont été collectés en trois échantillons séparés, l'un en surface en G10 (prélèvement 1), deux autres plus près de la zone de calage en F10 (US 1013) au sommet de l'horizon (prélèvement 2) et à sa base (prélèvement 3). Les charbons de bois sur lesquels une datation AMS a été engagée sont ceux de l'échantillon 2 qui est situé au cœur du remplissage de la fosse de calage (Fig. 4). Ils appartiennent au sédiment déplacé lors de l'élévation de la statue-menhir. Ils sont donc contemporains ou antérieurs à l'installation de la pierre. Leur dépôt a en tout cas précédé la pose puis a fortiori la chute du monument et indique des traces de feu (incendie naturel ? nettoyage volontaire ? dispositif lié à la présence des hommes ? etc.) peut-être proches dans le temps. La date ne donne pas d'autres indications mais elle est la première tentée régionalement. La date obtenue (Lyon-8464-GrA) est de 4135 ± 30 soit -2872-2589 avant J. -C. pour 95 % de probabilité (dont l'intervalle -2872-2620 avant J. -C. à 98,7 % de cette plage).

Contexte archéologique des Monts de Lacaune et des zones environnantes

La statue-menhir de Montalet est située au cœur d'une zone où l'on retrouve en grand nombre des menhirs et statues-menhirs ainsi que des dolmens et de nombreuses « stations de surface » néolithiques.

Les menhirs

Sur les Monts de Lacaune, ces monolithes fréquemment en granite ont pu être des statues-menhirs gravées ou peintes. Ils sont désormais très érodés ; les blocs rocheux qui étaient supposés être des menhirs ou même de simples mégalithes de Naujac (Maillé, 2008), Col de la Frajure (Maillé, 2006) ou Paumerou (Jallot, 1998) conservent d'infimes traces de gravures. En fait, dans quelques temps, de nombreuses statues-menhirs extrêmement usées (Nages, Lubio, Barraque des Fournials, Bouissa-Quillat, Guyor, Croix de Guyor, etc.) auront l'apparence de menhirs. Il est donc probable que certains menhirs sont des statues-menhirs effacés.

Par ailleurs il est aussi possible que certains mégalithes aient été peints comme cela a été démontré sur des monuments languedociens ou provençaux. On peut citer les stèles lisses (type Château-Blanc) ou gravées avec des motifs de chevrons complexes rehaussés de couleur (stèles de Trets et du Beaucet) voire avec des traits colorés comme l'indiquait en Languedoc le Dr Arnal pour les monuments de Cazarils (Viols-le-Fort, Hérault) (D'Anna, 2002). Compte

tenu des conditions climatiques de cette zone de moyenne montagne il est peu probable que d'éventuels pigments aient pu rester accrochés aux roches sur lesquelles ils auraient pu être appliqués. Une suspicion existe pour la statue-menhir de Candoubre (Maillé, 2010).

Les menhirs de cet espace régional se concentrent plus particulièrement dans la partie méridionale du territoire rouergat des statues-menhirs. Beaucoup présentent des formes comparables aux statues-menhirs alors que cela n'est pas le cas sur les Grands Causses, en Lézou ou dans le Languedoc oriental. La plupart ont été réalisés dans des roches magmatiques (granite, diorite...) quelques fois métamorphiques (gneiss principalement). Tous ces monolithes massifs (Fig. 7), qu'ils aient été gravés, sculptés, peints, ou simplement mis en forme, s'inscrivent dans un grand courant mégalithique à la durée de production-utilisation relativement longue.

Vestiges préhistoriques régionaux

Hormis les menhirs et les statues-menhirs, les découvertes archéologiques faites sur le territoire des statues-menhirs sont de quatre types : des stations de surface, des ensembles funéraires, de rares habitats potentiels de type grotte ou abri.

Les stations de surface ont toutes été découvertes au cours de prospections. Les mobiliers récoltés, sont des mobiliers de mélange. Ils ne reflètent que certains types d'occupations humaines et uniquement celles des zones prospectées. Ces stations ne représentent donc que partiellement et de façon imprécise les occupations humaines préhistoriques locales, mais elles ont fourni un très abondant matériel lithique, (Rouanet, 1980 ; Record et alii, 1987 ; Cabanes et Poujol, 1986 ; Molinié-Tavernier ; Maillé, 1996, 2010).

Les ensembles funéraires sont composés de dolmens et de grottes sépulcrales, trois d'entre eux ont été fouillés, ils attestent de la présence dans cette région de populations du Chalcolithique caussenard (Groupe des Treilles).

Les grottes ou abris sous roches sont très rares dans ces massifs de grès, schistes ou roches magmatiques. Quelques-uns sont présents dans des inclusions de calcaires cambro-ordoviciens. Aucun de ces sites n'a été fouillé malgré la présence d'indices d'occupation (Grotte des fées, Record et alii, 1987).

Stations de surface du plateau de Saint-Vincent

Ce petit plateau (environ 1000 ha) situé à l'est de Belmont-sur-Rance a livré huit statues-menhirs et une vingtaine de stations de surface (Fig. 8) dont quelques-unes sont particulièrement riches en mobilier lithique. Cette industrie compte de nombreux artefacts en chaille et silex (Fig 9 et 10) et en roches tenaces magmatiques ou sédimentaires (Fig. 11, 12 et 13).

L'industrie en matière siliceuse est composée principalement d'éclats de débitage de nucléus, d'outils sur éclats, lames et lamelles en chaille bajocienne du Larzac, ou en silex d'origines diverses.

L'industrie sur roches tenaces est composée de très nombreux broyeur-percuteurs (>120) en quartz, quartzite et roches magmatiques diverses. Les lames de haches sont le plus souvent en roches magmatiques ou métamorphiques locales, plus rarement en cinérite ou en roches importées (Maillé, 1996, 2001). Si l'on ajoute les 32 haches polies qu'Émile Cartailiac mentionnait (Cartailiac, 1865) ce sont près de 70 lames de haches polies qui ont été trouvées sur cette zone.

Les cultures principales représentées appartiennent au Néolithique moyen, au Chasséen (lamelles en silex blond, flèches tranchantes), au Chalcolithique (Groupe des Treilles, pointes de flèches, tessons de céramique, lames en chaille).

Stations de surface de Murat-sur-Vèbre

Les auteurs des prospections signalent dans cette région une vingtaine de sites dont l'abondance du matériel leur permet de reconnaître quelques véritables habitats (Fig. 14). Le mobilier est attribué au Groupe des Treilles (Rouanet, 1980 ; Record et alii, 1987 ; Servelle, 2011). Il est surtout composé de haches, broyeurs, meules et tessons de céramique. La chaille et le silex sont peu représentés. Il peut s'agir d'un biais de prospection ou d'une réelle rareté sur les sites prospectés, les habitats n'ayant pas été découverts car masqués par la sédimentation. Pour avoir longuement prospecté nous connaissons la difficulté à identifier au sol des artefacts en chaille ou silex souvent fragmentés par les travaux agricoles. Mais il ne faut pas non plus oublier que leur découverte est liée à leur présence sur des zones érodées. Dans le cas de la région des Monts de Lacaune situés en altitude, au climat rude, il est probable que les habitats étaient localisés en contrebas des collines exposées au sud et non sur des plateaux de hauteur, extrêmement exposés aux intempéries. Dans ce cas ces habitats seraient à rechercher dans des zones de bas de pente aujourd'hui recouvertes par les sédiments déposés par l'érosion des terrains mis en culture.

Malgré la rareté des artefacts en silex et chaille, l'abondance du macro-outillage et des tessons de céramique témoignent d'une intense occupation de cette région au Néolithique final-Chalcolithique. Par ailleurs, ici, ces éléments peuvent être mis en relation avec les trois dolmens situés à proximité, dont deux ont été fouillés. Ces deux dolmens ont livré du mobilier du Groupe des Treilles (cf. infra : ensembles funéraires).

Stations de surface de Martrin

Il s'agit de stations de surface découvertes et prospectées par Élián Molinié-Tavernier et M Dejean mais qui n'ont pas encore été publiées (Molinié-Tavernier). Dans cette région comme à Murat-sur-Vèbre ou à Saint-Vincent, le matériel est constitué de nombreuses lames de hache, broyeurs, lames, lamelles et éclats en chaille ou silex. La chronologie est identique. On peut identifier du mobilier chasséen (lamelles en silex blond) et des mobiliers chalcolithiques, outils en chaille, pointes de flèche typiques du Groupe des Treilles. La particularité de cette zone est d'avoir livré en abondance des artefacts en cinérite (Recoules, 1985). Cela est dû à la proximité des gîtes de cette matière situés à environ une dizaine de kilomètres (Recoules, 1985 ; Servelle et Vaquer 1998).

Ensembles funéraires

Sur le territoire des statues-menhirs cinq ensembles funéraires ont été fouillés ou sondés. Ils sont tous situés à proximité des plus importantes concentrations de statues-menhirs. Ces monuments sont attribuables au Néolithique final et Chalcolithique. Ils peuvent être mis en relation avec les découvertes de surface de ce territoire. Ils se situent presque tous à proximité immédiate des plus importantes stations de surface. Cinq dolmens et une grotte sépulcrale sont connus :

- dolmen du bois de Galamans : sondé très partiellement par Marie-Louise et Pierre Cabanes, il a livré une pointe de flèche chalcolithique (Cabanes et Poujol, 1986). Il est situé à la limite des communes de Camarès et de Montlaur, au nord du plateau de Saint-Vincent.

- dolmen de Lagarde 1 (Fig. 15), près de Murat-sur-Vèbre : fouillé par Jean Lautier en 1982, il a livré 1338 perles en jayet et lignite ainsi que quelques tessons de céramique, deux fragments de perles tubulaires, divers fragments en silex et roches diverses (Lautier et Astié, 1983 ; Record et alii, 1987). Avec le dolmen de Castelsec il est situé au cœur de la plus importante concentration de mégalithes de la région, puisque l'on recense 35 statues-menhirs et des dizaines de menhirs dans un rayon de moins de 10 km.

- dolmen de Lagarde 2 (Fig. 16) : à proximité de Lagarde 1, ce mégalithe ruiné n'a jamais été fouillé, ou plutôt un sondage négatif a été réalisé mais à l'extérieur du monument ! Son étude pourrait apporter des informations importantes.

- dolmen de Castelsec (Fig. 17) : fouillé en 1954 par le Spéléo-Club Albigeois, il a livré 14 pointes de flèches, 4 perles en grès à renflement médian, quelques tessons de céramique. Son mobilier est attribuable au Chalcolithique des Grands Causses (Lautier, 1964). Il est en vis-à-vis avec celui de Lagarde.

- dolmen de la Frajure : ce dolmen ruiné et non fouillé est situé à proximité de plusieurs statues-menhirs et de l'important site de gravures rupestres du Rec del Bosc (Robert, 2000).

- grotte de Mauray ou Aven de Mauray ou encore Aven de Gigounet : fouillé en 1970 par Jean Lautier. Il contenait une sépulture collective remaniée contenant au moins 7 corps accompagnés de quelques éléments de parure. Cette sépulture est exceptionnelle en raison de la découverte d'une pointe de flèche en silex à bords crènelés fichée dans une vertèbre humaine (Zammit, 2011). Cette pointe de flèche typique de la phase terminale du Groupe des Treilles, permet de rattacher cet ensemble au Chalcolithique final (Lautier, 1971 ; Record et alii, 1987). On ne connaît pas de station de surface à proximité, mais à notre connaissance il n'y a pas eu de prospection, ceci expliquant probablement cela.

À ces ensembles on peut rajouter la Grotte des Fées à Boissezon du Mas-Viel près de Murat-sur-Vèbre qui pourrait, selon certains auteurs, être une grotte sépulcrale. Elle a livré dans des conditions inconnues, en surface semble-t-il, deux poinçons en os, une perle en calcite et quelques tessons de céramique noire, plusieurs anses perforées, le tout attribué au Groupe des Treilles (Record et alii, 1987). Il pourrait également s'agir d'un habitat.

Dans ces régions, il a malheureusement été impossible de réaliser une datation absolue des dolmens car l'acidité des sols n'a pas permis la conservation de matériel organique. Ces

ensembles funéraires associés aux stations de surface témoignent formellement d'une occupation humaine importante de cette région au Néolithique final et Chalcolithique.

Le mobilier

Artefacts en roches siliceuses

Les artefacts en roches siliceuses sont très nombreux. Ils sont essentiellement composés de produits de débitage. Quelques outils permettent une attribution chronologique. Ce sont essentiellement les pointes de flèches. Divers outils sur éclats, lames ou lamelles, se rapportent probablement au Néolithique final-Chalcolithique.

Lames de hache

Matériel de mouture et de percussion

Les lames de haches découvertes dans la région sont de différents types, de dimensions très variables, entre 3 cm et 14 cm rarement au-delà (Fig. 11). Leurs sections sont rectangulaires à subcirculaires. La nature des roches est principalement locale (<10 km). Ce sont des roches magmatiques (métavolcanite, andésitodacite) ou métamorphiques (métabasite, schiste, fibrolite). Quelques éléments sont importés de régions éloignées (éclogites alpines) d'autres plus proches comme les cinérites de Réquista. Le matériel de mouture et de percussion est exclusivement en roches locales. Il est composé de broyeurs essentiellement sphéroïdaux, cubiques ou discoïdaux en roches magmatiques, en quartz, plus rarement en grès. Généralement ces artefacts ont eu des usages multiples. Ils présentent des traces d'usure par abrasion mais également par percussion. Les meules sont abondantes dans la région de Murat-sur-Vèbre où elles sont souvent en grès et granite, plus rares sur le plateau de Saint-Vincent. Cette relative rareté est due à la difficulté à identifier des meules en grès dans une région où ce matériau est très abondant.

Datation

« De quand datent ces statues ? » se demandait l'abbé Hermet au XIX^e siècle. La réponse précise est impossible à donner pour chaque monument pris individuellement. Cependant de nombreuses découvertes et aujourd'hui une datation absolue du calage de la statue-menhir de Montalet permettent de mieux préciser les choses. Au congrès d'Anthropologie de Genève l'abbé Hermet proposait ainsi de les dater : « (...) Comme on n'a trouvé aucun mobilier accompagnant ces statues, on ne peut leur assigner une date certaine. Mais le seul aspect de ces sculptures prouve qu'elles ne sont ni chrétiennes, ni romaines, ni grecques, ni même gauloises. Du moins parmi les divinités connues, aucune ne se rapproche du type des statues-menhirs. Et en procédant par élimination on est amené à les rapprocher de l'Âge du bronze ou de la Pierre Polie (...) Elles remonteraient à 1200, 1500 ou 2000 ans avant l'ère chrétienne et pourraient être considérées comme des divinités des peuplades qui ont élevé les dolmens » (Hermet, 1912). Ces remarques de l'abbé Hermet peuvent servir de base pour actualiser la réponse à la question de la datation des statues-menhirs rouergates et probablement aussi en grande partie des menhirs.

La datation était alors fondée sur le constat de l'absence de mobilier les accompagnant, ensuite, par élimination des hypothèses jugées impossibles, les statues-menhir étaient datées autour d'une période probable. En laissant de côté la question des mobiliers les «

accompagnant », l'hypothèse construite par élimination est toujours valable. L'abbé Hermet prenait soin de noter à la fin de son énumération des impossibilités : « Du moins parmi les divinités connues ». Plus d'un siècle après ces déclarations, les très nombreuses découvertes fortuites ou en contexte archéologique n'ont livré aucun élément ou information qui viendrait infirmer l'hypothèse de l'abbé Hermet. Parmi les innombrables découvertes réalisées depuis, aucune « divinité » ou statue de l'âge du fer ou a fortiori plus récente, ne permet un rapprochement avec les statues-menhirs. L'hypothèse par déduction de l'abbé Hermet est toujours valable, les statues-menhirs régionales comme les autres monuments comparables européens sont antérieurs à l'âge du fer.

Le premier constat que faisait l'abbé Hermet était qu'aucun mobilier archéologique n'était associé aux statues-menhirs. Ce constat n'est plus d'actualité. Il est toujours vrai que la très grande majorité des statues-menhirs n'a pas été découverte en contexte archéologique. En revanche les fouilles de monuments funéraires, comme les prospections de surface, ont démontré que les zones où ont été découvertes les principales concentrations de statues-menhirs et menhirs, Murat-Lacaune, Saint-Vincent-Mounès, Martin, le bassin de Saint-Affrique et sa périphérie, étaient habitées par des communautés agro-pastorales au Néolithique moyen et surtout final.

L'ensemble des éléments archéologiques constitue une des bases pour dater les mégalithes de cette région. Leur analyse peut permettre de préciser quelles populations ou groupes culturels ont effectivement occupé ce territoire. À ce jour, même si la datation des monuments rouergats n'est pas prouvée avec certitude, la plupart des chercheurs s'accordent pour la situer au Néolithique final soit entre 3300 et 2400 av. J.-C. (par exemple Arnal, 1976 ; Rodriguez, 1987, 1998, 2009 ; Jallot, 1987 ; Serres, 1997 ; Guilaine, 1998, 2003 ; D'Anna et Pinet, 2006 ; Maillé, 2010) à une époque où le groupe des Treilles est clairement chalcolithique. Il est difficile d'exclure que certains monuments ne puissent être plus récents et appartenir pleinement aux âges des métaux (Âge du cuivre sûrement et aussi probablement âge du bronze ancien).

La datation de la fosse de calage de la statue-menhir de Montalet dans l'intervalle 2872-2620 avant J.-C. confirme les propositions de datation de ces monuments qu'un large consensus situe au Néolithique final ou au Chalcolithique, entre 3500 et 2400/2200 av. J. -C.

Conclusion

Les découvertes archéologiques récentes modifient l'image du lien entre menhirs, statues-menhirs, hommes et territoires. Les statues-menhirs ne sont pas liées à des expéditions de petits groupes à la recherche de gibier ou d'autres ressources. Elles étaient érigées par des populations qui s'étaient installées dans cette région comme c'est le cas dans de nombreuses régions européennes. Ceux qui ont érigé les statues-menhirs ne se contentaient pas de venir y prélever des ressources diverses mais avaient défriché et cultivé une partie de ce territoire. Le positionnement géographique des statues-menhirs comme celui des menhirs n'est pas le fait du hasard, il témoigne de la présence de communautés et de voies de cheminement ou d'itinéraires autour de 3000 ans avant J. -C. (Maillé, 2010 ; Maillé, à paraître). Ce qui est confirmé par le mobilier archéologique mis au jour dans ces régions.

Leur datation a beaucoup avancé grâce aux recherches menées localement et grâce à la fouille de la statue-menhir de Montalet. Nous ne pouvons ici que réitérer l'absolue nécessité de

laisser en place, sans le dégager, n'importe quel type de monument découvert de façon fortuite. Ainsi, avec des méthodes de fouilles appropriées, on peut étudier les traces des événements qui se sont déroulés autour du monument et, éventuellement, prélever des éléments qui permettent de le dater précisément.

Enfin on ne peut évoquer les menhirs et statues-menhirs sans parler de leur conservation. Ces monuments ont traversé des millénaires sans trop se dégrader le plus souvent parce qu'ils étaient enfouis. Leur mise au jour, si elle s'accompagne d'une remise en place in situ, réactive des processus d'érosion irréversibles. Quelques monuments sont heureusement protégés au centre d'interprétation de Murat-sur-Vèbre. Cet exemple heureux de mise en valeur et de protection permet à tout un chacun de voir quelques monuments ainsi que le mobilier archéologique local tout en assurant leur conservation pour les générations futures. On ne peut que féliciter ceux qui ont réalisé ce centre, élus locaux, chercheurs dont Christian Servelle, qui en a été la cheville ouvrière, et les propriétaires qui ont déposé leur mobilier. En espérant que d'autres utiliseront cet espace pour protéger définitivement ces découvertes exceptionnelles.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement M et Mme Rascol, propriétaires du terrain, et ceux qui nous ont aidé lors de la fouille : Jean-Luc Alran, Gwendoline Borja, Jean-Louis Courtadon, Christine Gascó, Martine Maillé, Nelly et Christian Manibal, Alain Rodrigue, Christian Servelle, Vincent Toulhoat.

BIBLIOGRAPHIE

Arnal, 1976 : ARNAL (J.) - Les statues-menhirs, hommes et dieux. Éd. des Hespérides, 239 p.

Cartailiac, 1865 : CARTAILLAC (E.) - Détails antéhistoriques sur l'arrondissement de Saint-Affrique (Aveyron). Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme, 1865, t. II, p. 144-154.

D'Anna, 2002 : D'ANNA (A.) - Les sculptures de la fin du Néolithique en Méditerranée occidentale, Documents d'archéologie méridionale 25, 2002.

D'Anna, Pinet, 2006 : D'ANNA (A.), PINET (L.) - Les pierres dressées des montagnes à la Mer Méditerranée, MOHEN (J.-P.) dir, Origine et développement du mégalithisme de l'Ouest de l'Europe, Bougon, Musée des Tumulus, p. 579-604.

Guilaine, 1998 : GUILAINE (J.) – Au temps des dolmens, mégalithes et vie quotidienne en France méditerranéenne il y a 5000 ans. Toulouse, Privat, 1998, 166 p.

Guilaine, 2003 : GUILAINE (J.) – Arts et symboles du Néolithique à la Protohistoire, séminaire du collège de France, Éditions Errance, 300 p.

Hermet, 1912 : HERMET (F.), Les statues-menhirs de l'Aveyron, du Tarn et de l'Italie, Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, Genève.

Jallot, 1987 : JALLOT (L.) – Nouvelles données sur les statues-menhirs du Languedoc oriental. Actes des journées d'études des statues-menhirs. Fédération Arch. de l'Hérault, Parc Naturel du Haut Languedoc, 1987, pp. 37-84.

Jallot, 1998 : JALLOT (L.) – Enquête typologique et chronologique sur les menhirs anthropomorphes. Actes du 2e colloque international sur la statuaire mégalithique. Saint-Pons de Thomières, septembre 1997. Archéologie en Languedoc, n° 22, p. 317-350.

Lautier, 1964 : LAUTIER (J.) - Le dolmen de Castelsec, Murat-sur-Vèbre, (Tarn), Revue du Tarn, n° 35, p. 318-329.

Lautier, 1971 : LAUTIER (J.) - L'aven sépulcral de Mauray, Gigounet (Tarn), Revue du Tarn, n° 61, p. 67-80.

Lautier, Astié 1983 : LAUTIER (J.) ASTIÉ (P.) - Le dolmen de Lagarde, Archéologie tarnaise, n° 1 p. 89-111.

Maillé, 1996 : MAILLÉ (M.) - Inventaire préhistorique de la commune de Mounès-Prohencoux. Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise, n° 10, p. 83-91.

Maillé, 2001 : MAILLÉ (M.) - Acquisition et utilisation de matière première lithique des dépôts alluviaux : l'exemple de la vallée du Dourdou, in Du silex au métal. Mines et métallurgie en Rouergue, p. 167-178.

Maillé, 2006 : MAILLÉ (M.) - Découverte d'une statue-menhir au col de La Frajure. Revue de la fédération archéologique du Lanquedoc 30, p. 297-302.

Maillé, 2008 : MAILLÉ (M.) - La statue-menhir de Naujac, Cahier du Rieumontagné n° 61, p. 137-140.

Maillé, 2010 : MAILLÉ (M.) - Hommes et femmes de pierre. Statues-menhirs du Rouergue et du Haut-Languedoc. Toulouse, Archives d'Ecologie préhistorique, 538 p.

Maillé : MAILLÉ (M.) - à paraître : Menhirs et statues-menhirs : témoins de territoires d



archeologietarn.fr

**Pour toute commande de l'ouvrage
« Archéologie tarnaise » n°15**

Comité départemental d'archéologie du Tarn
244, avenue de Roquecourbe
81100 CASTRES

09 53 34 90 81
cdatarn@free.fr